

Dernière mise à jour : novembre 2024

Vaccin contre la grippe pendant la grossesse et l'allaitement

Rédigé par la D^{re} Tali Bogler et revu par l'équipe de révision médicale de First Exposure.

Ces renseignements sont à jour en date de la dernière mise à jour indiquée ci-dessus. Il vous est recommandé de vérifier si des mises à jour plus récentes ont été effectuées et publiées sur le site Web.

Pour plus d'information et des liens vers d'autres ressources, visitez firstexposure.ca/vaccin-contre-la-grippe-pendant-la-grossesse-et-lallaitement/ ou scannez le code QR.



Scénario clinique

C'est la saison de la grippe. J'attends mon deuxième bébé. Puis-je me faire administrer le vaccin antigrippal pendant ma grossesse? Qu'en est-il si j'allaite?

Q. Qu'est-ce que la grippe?

R. La grippe saisonnière, communément appelée « grippe », est causée par le virus influenza et touche principalement le système respiratoire. Elle s'accompagne de symptômes comme la fièvre, les maux de tête, la toux, les maux de gorge, les douleurs musculaires, la congestion nasale (nez bouché), la faiblesse, la perte d'appétit et parfois des complications graves telles que la pneumonie et l'hospitalisation.

Q. Pourquoi la grippe est-elle préoccupante pendant la grossesse?

R. Comparativement aux personnes non enceintes de la même tranche d'âge, les personnes enceintes présentent un risque plus élevé de complications liées à la grippe, surtout au dernier stade de la grossesse. Il peut s'agir de la pneumonie, du syndrome de détresse respiratoire (problèmes respiratoires graves), de l'hospitalisation et d'un risque plus élevé de décès. La grippe peut également avoir des effets néfastes sur le développement du bébé, à savoir un faible poids à la naissance et la prématurité (accouchement avant 37 semaines de grossesse). Il est recommandé aux personnes enceintes ayant une grippe suspectée ou confirmée de prendre des médicaments antiviraux (médicaments utilisés pour soigner les maladies causées par un virus). Pour en savoir plus sur les médicaments antiviraux

pendant la grossesse et l'allaitement, veuillez discuter avec un prestataire de soins de santé.

Q. Qu'est-ce que le vaccin contre la grippe saisonnière (vaccin antigrippal)?

R. Le virus à l'origine de la grippe saisonnière peut se modifier d'une année à l'autre. Par conséquent, le vaccin contre la grippe saisonnière est modifié la plupart du temps afin de protéger contre les types de virus qui, d'après les recherches, seront les plus répandus pendant la prochaine saison grippale. Il existe plusieurs types de vaccins antigrippaux, notamment les vaccins antigrippaux inactivés (mis au point à partir de virus grippaux tués ou de fragments viraux), les vaccins recombinants (fragments viraux créés par les scientifiques et qui ne sont pas des éléments de vrais virus) et les vaccins antigrippaux vivants atténués (développés à partir de virus grippaux affaiblis).

Q. Quelles sont les recommandations pour les personnes enceintes?

R. En raison du risque accru de complications pendant la grossesse, le Canada, notamment le Conseil consultatif national de l'immunisation (CCNI) considère les personnes enceintes comme un groupe à privilégier lors de l'administration des vaccins antigrippaux inactivés ou recombinants, et ce, quel que soit le stade de leur grossesse. De nombreuses études (menées sur des milliers de grossesses) confirment l'innocuité et l'efficacité du vaccin antigrippal inactivé pendant la grossesse. Malgré les données limitées sur la sécurité des vaccins recombinants pendant la grossesse, l'information actuelle ne laisse pas entrevoir des préoccupations. Le vaccin vivant ne doit pas être administré aux personnes enceintes.

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) recommande également que toutes les personnes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse, ou celles qui pourraient l'être au cours de la prochaine saison grippale, reçoivent le vaccin antigrippal inactivé afin de prévenir la morbidité et la mortalité maternelles et infantiles liées à la grippe.

Q. Peut-on recevoir le vaccin contre la grippe lorsqu'on essaie de concevoir?

R. Oui, vous pouvez recevoir le vaccin contre la grippe lorsque vous essayez de concevoir. Les études n'indiquent aucun lien entre le vaccin antigrippal et la fécondité actuelle ou future, y compris la fécondité masculine.

Q. Recevoir le vaccin contre la grippe pendant la grossesse augmente-t-il le risque de fausse couche?

R. D'après les données disponibles, recevoir le vaccin contre la grippe pendant la grossesse ne devrait pas augmenter le risque de fausse couche.

Q. Recevoir le vaccin contre la grippe pendant la grossesse augmente-t-il le risque de malformations congénitales?

R. Le risque de base de malformations congénitales sévères au Canada est de 3 % à 5 %. Cela signifie que 3 à 5 bébés sur 100, nés dans la population générale au Canada, présentent une malformation congénitale majeure. Des études révèlent que recevoir le vaccin antigrippal inactivé pendant la grossesse n'augmente pas le risque de malformations congénitales au-delà du risque de base.

Q. Recevoir le vaccin antigrippal inactivé pendant la grossesse augmente-t-il le risque d'autres conséquences négatives au cours de la grossesse?

R. Les études ne révèlent pas de dangers liés à l'administration du vaccin antigrippal inactivé pendant la grossesse, y compris des conséquences indésirables graves comme la mortinaissance (mort d'un bébé avant ou pendant l'accouchement), la prématurité ou un faible poids à la naissance. En réalité, il ressort de certaines études que les taux de prématurité, de bébés plus petits ou ayant un poids faible à la naissance sont moins élevés chez les personnes qui ont reçu le vaccin contre la grippe pendant la grossesse par rapport à celles non vaccinées.

Q. Le vaccin antigrippal a-t-il des effets sur le bébé à la naissance?

R. Il n'a pas été démontré que recevoir le vaccin antigrippal inactivé à tout stade de la grossesse peut nuire à la santé du bébé à la naissance. Les anticorps (protéines du système immunitaire qui aident à lutter contre les maladies infectieuses) qui traversent le placenta pour atteindre le fœtus protègent l'enfant contre la grippe pendant les premiers mois de sa vie. C'est d'autant plus important pour les nouveau-nés, qui présentent un risque élevé de complications liées à la grippe et ne peuvent recevoir ce vaccin avant l'âge de six mois.

Q. Recevoir le vaccin antigrippal pendant la grossesse a-t-il une incidence sur la santé ou le comportement de l'enfant plus tard dans la vie?

R. Les données actuelles montrent que le vaccin inactivé contre la grippe saisonnière administré pendant la grossesse est sans danger pour la petite enfance. Une étude menée au Canada a permis de suivre pendant 3,6 ans en moyenne, les bébés de mères ayant reçu le vaccin antigrippal inactivé pendant la grossesse. Il en ressort que ce vaccin ne présente aucune conséquence néfaste pour la santé (par exemple, l'asthme, les déficiences sensorielles, les visites au service des urgences).

Q. Peut-on recevoir le vaccin antigrippal pendant l'allaitement?

R. Pendant l'allaitement, il est recommandé de se faire administrer le vaccin annuel contre la grippe. Aucun problème, réel ou potentiel, associé à l'innocuité n'a été identifié. Recevoir le vaccin antigrippal en période postnatale ou pendant l'allaitement (et faire vacciner les autres membres de la famille) contribuera également à protéger le bébé de la grippe.

Q. Outre le vaccin antigrippal, existe-t-il d'autres moyens de prévenir la grippe?

R. En dehors du vaccin contre la grippe, les moyens les plus efficaces de prévenir la grippe consistent à se laver les mains, à éviter les personnes malades et à ne pas se toucher le visage.

Q. Avez-vous des conseils à donner à des populations particulières?

R. Bien que les personnes enceintes soient prioritaires en ce qui concerne le vaccin contre la grippe, beaucoup ne se font pas vacciner. En outre, les effets de la grippe et les faibles taux de vaccination sont plus fréquents chez les personnes enceintes, les personnes racialisées, les Autochtones, les jeunes, les ménages à faible revenu et les personnes vivant dans des zones isolées. L'accès aux soins de santé et aux traitements peut considérablement varier d'une population à l'autre, d'où des différences et des écarts dans la prise en charge de la grippe pendant la grossesse. Pour résoudre les problèmes d'équité, des efforts doivent être déployés à plusieurs niveaux afin que toutes les personnes enceintes aient accès à des soins et à des traitements appropriés.

À propos des spécialistes médicaux First Exposure

D^{re} Tali Bogler, MD, CCFP, MScCH, est conseillère médicale à First Exposure, médecin de famille et directrice du service de médecine familiale obstétrique à l'Hôpital St. Michael's, professeure adjointe au Département de médecine familiale et communautaire et chercheuse au Li Ka Shing Knowledge Institute.

Principales ressources bibliographiques

Pour une liste complète des ressources, veuillez visiter le site Web firstexposure.ca/vaccin-contre-la-grippe-pendant-la-grossesse-et-lallaitement/

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis sont l'avis de spécialistes médicaux de First Exposure. Ils ne sont destinés à servir qu'à titre d'information et ne remplacent pas les soins médicaux et les avis des prestataires de soins de santé. Veuillez contacter votre prestataire de soins de santé si vous avez des préoccupations ou pour discuter de toute question qui vous semble pertinente ou qui l'est pour votre enfant. En cas d'urgence, veuillez vous rendre à l'urgence ou appeler le 911.

Si vous n'avez pas de prestataire de soins de santé, veuillez vous reporter à ce qui suit : firstexposure.ca/comment-faire